

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

SEPTEMBRE 2015 n°2

Réunion publique

Une réunion publique est organisée pour l'ensemble des mavois le **vendredi 2 octobre à 18 h à la salle du presbytère de Maves** en vue de présenter le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (Sdacr) et la mutualisation du centre de secours de Maves vers celui de la Chapelle Saint Martin-Mulsans, avec la participation :

- Colonel AIGUEPARSE, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Adjudant-Chef Régis BLONDY, Chef de Corps des pompiers de Maves
- Et du conseil municipal de Maves.

Le SDIS présentera le nouveau mode d'intervention sur le territoire de Maves à compter du 1^{er} janvier 2016. Toutes questions pourront être posées.

Prévention :

Depuis le dernier flash info, plusieurs vols chez les particuliers et sur le domaine public ont été constatés. Nous sommes invités à communiquer les circonstances et les déplacements suspects à la mairie. Certaines personnes l'ont déjà réalisé et soyez en remerciées pour élucider cette délinquance.

Dégradations :

Depuis quelques mois, nos bâtiments communaux : vestiaires du stade, vitraux de l'église, toilettes publics ont subi des dégradations liées au vandalisme. Le montant des réparations pour notre taille de commune est important et les réparations prenant beaucoup de temps aux élus et employés communaux. L'attention des citoyens est attirée pour éviter ces actes négatifs et gratuits. Prochainement, des protections de vitraux côté jardin du presbytère seront

installées et les vitraux réparés. Dans cette attente, les deux portails seront fermés à clé en dehors de toutes locations. Les vestiaires du stade seront également réparés et le portail maintenu à clé en dehors de toutes activités sportives

Bloc note agenda :

- Journées du patrimoine - Visite du moulin Lonlon : samedi 19 septembre de 15 h à 18 h et dimanche 20 septembre de 10 h à 18 h avec exposition de vieux tracteurs et véhicules
- Vêti-Broc' dimanche 4 octobre à la Chapelle St Martin au foyer rural de 10 h à 18 h organisée par l'association Broc'Ecole. Réservation obligatoire au 06 28 05 63 02.

Campagne de raticides :

Les champs étant récoltés et en prévention des déplacements des rats vers les habitations, la municipalité propose une campagne de raticides. Pour se faire, chaque habitant se sentant concerné, muni d'un récipient, pourra prendre en mairie des appâts distribués gratuitement sur présentation d'une boîte sécurisée pour l'insertion du poison et empêchant l'ingestion de la substance par les animaux domestiques. Cette boîte se présente ainsi



et peut être achetée à Phyto-service, Pontijou ou autres boutiques. Une notice de présentation sera également distribuée pour compléter l'information.



Travaux d'adduction d'eau à Pontijou : Les travaux concernant la rue de la Gare et la rue des Vouzoirs débuteront le mercredi 23 septembre pour une durée de trois semaines.

L'école

SITE	CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT	ATSEM
Maves	Petite Section	19	Bénédicte GODEREAU-GUILLERMET (lundi-mercredi-jeudi-vendredi) Julia RICHETIN (mardi)	Sylviane SABER
Maves	Moyenne Section	19	Sophie SOLER	Catherine REGNIER
Maves	Grande Section	29	Thierry SEIGNEUREAU	Nathalie RUBLON
La Chapelle	CP	22	Aurélie LAURILLOT	
La Chapelle	CE1	27	Stéphanie BARRE	
Maves	CE2	25	Elodie LEDOUX (mardi mercredi jeudi vendredi) Hélène JAMERON (lundi)	
Maves	CM1	23	Souâd EL HAMRI (lundi mardi mercredi jeudi) Hélène JAMERON (vendredi)	
Maves	CM2	19	Aurélie GUERIN (lundi mardi mercredi vendredi) Julia RICHETIN (jeudi)	

La cantine

RESTAURANT SCOLAIRE	NOMBRE DE RATIONNAIRES	CUISINIERE
Maves	118	Sandrine CHARTIER aidée par : 1 ^{er} service : Catherine REGNIER, Sylviane SABER 2 ^{ème} service : Nathalie RUBLON et Sylvie GONDOUIN
La Chapelle Saint Martin	45	Véronique DAVID aidée lors du service par Micheline BARRAULT et Catherine GIRAULT pour la surveillance dans la cour.

Le menu de cantine est affiché aux portes des écoles et consultable sur les sites internet des communes de Maves (mairie-maves.fr) et La Chapelle (chapellesaintmartin.free.fr).

Les transports scolaires sont confiés à l'Entreprise des Cars Saint Laurent. Les horaires sont affichés dans les écoles, sur les panneaux d'affichage des communes et sur les sites internet. Les horaires définitifs seront communiqués par écrit à l'ensemble des parents le vendredi 18 septembre.

L'Accueil périscolaire et centre de loisirs :

L'association **Familles Rurales** met en place le service de garderie, à l'accueil péri-scolaire de la Chapelle. Deux personnes assurent l'encadrement des enfants ainsi que des bénévoles pour l'aide aux devoirs. Les horaires sont de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h45.

Les mercredis, l'accueil de loisirs fonctionne de 12 h 30 à 17 h 30 suivi de la garderie jusqu'à 18 h 45.

Il est possible d'utiliser seulement le service de restauration (départ entre 13h45 et 14 h maximum).

Le centre de loisirs est aussi ouvert la 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nathalie RUBLON au 06.24.90.08.48

